Réunion de la Commission de Suivi de Sites

CSS Ariane Groupe Roxel – DGA/EM

_____

Compte rendu DE LA RÉUNION

À SAINT-MÉDARD-EN-JALLES (33)

Mercredi 2 octobre – 9 heures 30

Liste des participants

Collège « Administrations publiques »

Monique ALLAUX	DREAL Nouvelle Aquitaine – Adjointe au chef de l'unité départementale de la Gironde et responsable de la cellule Risques Accidentels
Emmanuel HERVES	DREAL Nouvelle Aquitaine – Inspecteur des Installations Classées
Jean-Christophe LUC	DREAL Nouvelle Aquitaine –Inspecteur des Installations Classées
Thomas PUJOL	SDIS 33
Gisèle DEJEAN	Agence Régionale de Santé 33

Collège « Collectivités territoriales »

Jacques MANGON	Maire de Saint-Médard-en-Jalles
Isabelle LACAZEDIEU	Mairie de Saint-Médard-en-Jalles – Inspecteur hygiène et santé
Fabienne JARIOD	Mairie de Saint-Médard-en-Jalles – Responsable Développement durable
Alain DEBEVER	Mairie de Saint-Médard-en-Jalles – Directeur de cabinet
Jean-Jacques VINCENT	Premier Adjoint Mairie de Saint-Hélène
Christian LAGARDE	Maire de Moulis

Collège « Exploitants »

Christine MARRAUD	ArianeGroup St-Médard centre –

	Responsable SSE
Christophe ANGER	ArianeGroup St-Médard centre- responsable Sûreté et Sécurité
Nicolas FOUCARD	ArianeGroup Candale - Directeur d'établissement
Vanessa VADIMON	ArianeGroup Candale – SSE Candale
Pierre CADILLON	ROXEL - Responsable SSE
Olivier HERMANN	ROXEL - Directeur d'établissement
Frédéric GALICHON	DGA/EM Gironde – Chargé environnement
Serge BORDACHAR	DGA/EM Gironde – Directeur adjoint
Nathalie FLORETTE	DGA/EM Gironde - Adjoint Chargé Protection de l'environnement

Collège « Riverains »

Daniel DELESTRE	SEPANSO - Président
Jean-Michel OLIVES	Président Coordination quartiers Est/Sud de Saint-Médard-en-Jalles
Pierre POIRIER	Président Coordination quartiers Centre
Fabrice ROBERT	Présidence de la coordination des quartiers ouest

Collège « Salariés »

Jacques NINOUS	ArianeGroup – Secrétaire CHSCT
Fanny OFFERLÉ	ROXEL – Membre CSE et CHSCT
Laurent DUBET	DGA/EM Gironde - Secrétaire CHSCT

Ordre du jour

- Bilan de l'activité des établissements et des nouveaux projets par les exploitants
- Bilan des inspections par la DREAL
- Autres sujets proposés par les membres de la CSS

Documents associés

Annexe 1 : Présentation DGA/EM
Annexe 2 : Présentation ArianeGroup Saint-Médard-en-Jalles
Annexe 3 : Présentation Roxel/ArianeGroup
Annexe 4 : Présentation Site de Candale/ArianeGroup
Annexe 5 : Présentation DREAL

9 heures 40 – Début de la réunion

M. MANGON, Maire de Saint-Médard-en-Jalles

Ouvre la séance et souligne l'importance des CSS suite à l'épisode de pollution forte d'un site SEVESO implanté à Rouen. Il s'avère ainsi important d'apporter une information de qualité au grand public, par ailleurs de plus en plus exigeant après des événements ayant suscité son inquiétude. Monsieur le Maire invite ainsi les membres de la CSS à réfléchir à des moyens d'informations afin de démontrer la transparence conjointe des services de l'État, des collectivités et des exploitants.

Mme ALLAUX, DREAL UD 33

Informe que le Contrôle général des armées n'est pas représenté aujourd'hui, car l'inspecteur de Installations Classées M. RENAUD quitte ses fonctions, et son successeur n'est pas encore entré en activité. Le bilan des inspections concernera donc des sites exclusivement sous compétence DREAL.

Bilan de l'activité des établissements et des nouveaux projets par les exploitants

- **DGA**

M. GALICHON, DGA

Présente le bilan du système de gestion de la sécurité, les actions de prévention en matière de risque ainsi qu'un programme d'inspection et d'audits PSE du site DGA.

- **ArianeGroup Saint-Médard-en-Jalles centre**

Mme MARRAUD, ArianeGroup

Présente les actions de prévention, le bilan du Système de gestion de la sécurité (SGS), les décisions administratives, les accidents ainsi que les projets du site ArianeGroup Saint-Médard-en-Jalles centre.

Un système de traitement des déchets par oxydation hydrothermale a été installé afin de réduire les brûlages à l'air libre. Il s'agit d'un procédé d'oxydation d'une matière en mélange avec de l'eau, dans les conditions de supercriticité de l'eau. Les résultats des essais en 2018 et 2019 sont très satisfaisants, avec un taux de conversion DCO supérieur à 99 %. Les essais se poursuivent avant le passage à l'étape d'industrialisation.

M. MANGON, Maire de Saint-Médard-en-Jalles

Fait remarquer que le traitement des déchets est une source récurrente

d’interrogations, notamment pour les nouveaux habitants.

Mme MARRAUD, ArianeGroup

Informe que la destruction des déchets se fait actuellement par brûlage. La difficulté du traitement par oxydation hydrothermale réside dans la préparation. Les déchets doivent en effet passer dans des conduites de quelques millimètres de diamètre. Les déchets doivent donc être très réduits en taille par broyage et le mélange doit être homogène.

Mme MARRAUD, ArianeGroup

Évoque l’arrêt d’exploitation de la barrière hydraulique de la zone G (atelier CCT2) dans les nappes du quaternaire et du miocène. Cette barrière était affectée au traitement d’une poche de composés organo-halogénés volatils (COHV). Le taux de résorption de la zone source est estimé à environ 90 %.

Mme LACAZEDIEU, Mairie de Saint-Médard-en-Jalles

Demande la durée nécessaire de surveillance de la zone source.

M. HERVES, DREAL UD 33

Précise que l’acceptation de la suppression de la barrière hydraulique a été subordonnée à une continuité de la surveillance trimestrielle et au fait de conserver sur place des ouvrages de traitement pour pallier les problèmes sans avoir à forer et à réinstaller des pompes.

L’inspection a aussi demandé à ArianeGroup de rechercher d’éventuels systèmes et techniques de dépollution pertinents à installer.

M. MANGON, Maire de Saint-Médard-en-Jalles

Relève que la dépollution est très satisfaisante, mais qu’il conviendra de savoir comment agir en cas de pollution accidentelle.

Par ailleurs, la Mairie a aménagé à proximité des jardins familiaux très fréquentés. M. le Maire s’enquiert de savoir si la zone est encore contrôlée.

M. ANGER, ArianeGroup

Confirme que les jardins font partie du spectre inspecté.

M. POIRIER, Coordination Centre

Souhaite connaître les risques majeurs et modes d’alerte pour la population.

Mme ALLAUX, DREAL UD 33

Répond qu’il existe une politique de prévention des risques, mais qu’elle ne peut être détaillée à chaque CSS. Un ensemble de mesures est déployé pour assurer la prévention des risques.

En premier lieu, une étude de dangers est menée par les établissements, classés SEVESO ou non. Il en découle une modélisation de l'activité du site en fonction des effets, explosion, toxicité, etc., qui permet de déterminer les zones d'effets potentielles d'atteintes fortes et aiguës. Cela concerne les risques de blessures et de décès, mais pas les phénomènes de pollution.

L'étude de danger fixe des mesures à mettre en place sous la responsabilité de l'exploitant, afin de réduire le risque à la source. Les services de l'État analysent les études de danger, effectuent des contrôles et demandent éventuellement des compléments. L'exploitant reste cependant le responsable principal, car les services de l'État n'ont pas vocation à se substituer à lui et à déterminer la façon de procéder à l'analyse des risques.

Suite à l'étude de danger, un arrêté préfectoral définit les règles à respecter par l'exploitant. Certaines règles sont nationales, d'autres découlent d'adaptations locales.

Le deuxième volet de la prévention concerne la maîtrise de l'urbanisation. Les plans de prévention des risques technologiques basés sur les études de danger visent à résoudre les situations héritées du passé, lorsque par exemple des habitations se trouvaient trop proches des sites. Les zones du Plan de Prévention Risques Technologiques (PPRT) de Saint-Médard-en-Jalles s'avèrent, elles, extrêmement limitées et se situent aux abords immédiats du site. Elles ont trait principalement à des risques de surpression pouvant attenter aux personnes par bris de vitres. Les PPRT peuvent prescrire par exemple l'installation de vitrages résistants à la surpression.

Le Plan d'Opération Interne (POI) est mis en place par l'industriel pour gérer les accidents. Il prévoit par exemple les mesures immédiates d'évacuation',les moyens en eau pour éteindre un incendie.

En miroir des actions de l'exploitant, les Plans Particuliers d'Intervention (PPI) fixent les modalités externes de mobilisation des services de secours publics, sous la responsabilité de la Préfecture. Ce plan prévoit par exemple de barrer des routes et de prévenir par sirène la population résidant dans le périmètre défini par le PPI.

Les sites pyrotechniques sont très étendus et présentent donc des zones PPI très limitées. Les effets potentiels sont presque tous contenus dans les limites du site. Contrairement au site d'AZF à Toulouse, des expropriations n'ont ainsi pas été nécessaires. Cela dispense d'associer les populations à la gestion du risque par des actions d'information, des exercices d'évacuation ou d'apprentissage des mesures de protection. L'information au public s'effectue alors dans le cadre des CSS, notamment par les bilans des actions de sécurité obligatoires dans les sites SEVESO seuil haut.

La DREAL exerce deux missions principales :

lesactions de contrôle des industriels, la définition des règles de gestion du risque en appui du préfet.

Depuis l'accident AZF, les mesures conséquentes prises ont considérablement réduit le nombre de décès par accident industriel à l'extérieur des sites, moins de cinq par an sur le territoire français. Par comparaison, la Chine compte dix fois plus de morts et d'accidents industriels.

Le travail effectué a permis de rendre les sites industriels compatibles avec l'environnement.

M. MANGON, Maire de Saint-Médard-en-Jalles

Rapporte que la Mairie reçoit de plus en plus de demandes d'informations sur les risques industriels. Une page d'information synthétique pourrait être intégrée au site Internet de la mairie de Saint-Médard-en-Jalles afin d'y répondre. Elle serait rédigée en collaboration avec la DREAL. Elle démontrerait une volonté de transparence et permettrait de faire taire les thèses complotistes et alarmistes parmi la population.

Mme ALLAUX, DREAL UD 33

Valide l'idée de présenter les sites en accord avec les industriels pour ne pas divulguer des informations sensibles. Ces informations se trouvent déjà sur Internet, mais de façon éparse et accessibles avec difficulté pour un néophyte.

La page inclurait des liens vers les sites gouvernementaux et les documents officiels comme les arrêtés préfectoraux et les comptes rendus des CSS.

La DREAL accepte de prêter son concours, en fonction de ses disponibilités, à travers une relecture critique du projet une fois qu'il aura été finalisé par les services de la mairie.

M. POIRIER, Coordination Centre

Évoque l'inquiétude que pourrait éprouver un jeune ou un néo-habitant à la vue d'un nuage en champignon suite à une explosion.

Mme ALLAUX, DREAL UD 33

Propose de réfléchir à la possibilité d'éditer des plaquettes d'information à destination des nouveaux arrivants qui entrent souvent en contact avec la Mairie, même si le règlement les rend obligatoires uniquement pour les riverains habitant dans les zones d'effet.

La plaquette, comme la page Internet, indiquerait les zones d'effet et distinguerait le risque majeur des évènements spécifiques, comme les brûlages.

Il conviendrait de concevoir ces supports à partir des questions que se posent les personnes. La parole de l'État étant souvent discréditée, il s'avère important d'y apporter une réponse collective des représentants associatifs, des salariés, des industriels et des collectivités.

M. MANGON, Maire de Saint-Médard-en-Jalles

Propose que la Mairie fasse circuler une proposition de contenu auprès de la DREAL et des industriels.

M. ROBERT, Coordination quartier Ouest

Ajoute que DGA EM pourrait être associé à cette initiative.

M. MANGON, Maire de Saint-Médard-en-Jalles

Confirme qu'ils feront partie des industriels sollicités, afin notamment de rédiger une présentation succincte des activités.

Mme ALLAUX, DREAL UD 33

Informera des liens pour télécharger les plaquettes informatives et réglementaires diffusées sur Bassens et Ambès.

Mme MARRAUD, ArianeGroup

Rapporte un accident de rejet de perchlorate en jalle lors d'un orage le 21 septembre par défaut d'étanchéité du collecteur d'eaux pluviales souillées, corrigé par une obturation définitive du réseau en lieu et place du ballon.

Mme JARIOD, Mairie Saint-Médard-en-Jalles

Souhaite savoir si un risque existe pour la santé par les rejets dans la jalle, car des propriétaires de jardins familiaux y prélèvent de l'eau pour arroser.

Mme DÉJEAN, ARS DD33

Répond que les traces ne sont visibles que sur une journée. Aucune action n'a ainsi été entreprise sur les captages. Des prélèvements effectués sur les stations d'eau potable le 24 septembre n'ont révélé aucune trace de perchlorate.

L'exploitant réalise également une surveillance de la jalle à la demande de l'ARS, car cela a été demandé pour autoriser la remise en service des forages afin d'alimenter les communes.

La surveillance de l'ARS ne rapporte que très peu de pollution.

Concernant l'accident du 21 septembre, on peut supposer que personne n'arrose son jardin lors d'un orage et que la pollution n'a pas eu d'incidence. Si un épisode plus conséquent de rejet de perchlorate se présentait, une action corrective serait mise en place, avec notamment la possibilité d'interdire de pomper dans la jalle pour arroser. Le collecteur d'eaux pluviales draine en outre des pollutions de sols pas toutes maîtrisées, car très diffuses sur le site.

Les mesures de l'exploitant Suez s'appliquent à J+1, avec des seuils de quantification relativement faibles.

Mme ALLAUX, DREAL UD 33

Indique que le risque est minime sur un épisode de courte durée avec des concentrations faibles. Il s'agit d'un pic et non pas d'un épisode chronique. Des études d'évaluation du risque sanitaire seraient réalisées pour autoriser le maraîchage en cas d'épisodes plus conséquents, comme par le passé.

Mme MARRAUD, ArianeGroup

Informe que les valeurs seuils sont de 7 µg par litre et définissent les rejets chroniques, pas les pics de pollution.

M. ANGER, ArianeGroup

Confirme que la zone de maraîchage était incluse dans les études d'évaluation.

Mme ALLAUX, DREAL UD 33

Indique que le seuil maximal est de 8 µg, car le taux de dilution étant de 50 %, cela assure un taux dans les captages inférieur à 4 µg. Un bilan est envisagé en CSS pour démontrer le bon fonctionnement de la station d'épuration et des systèmes de traitement du passif des pollutions de la nappe.

M. ROBERT, Coordination quartier Ouest

Demande comment le perchlorate se comporte dans l'eau.

Mme ALLAUX, DREAL UD 33

Répond que le perchlorate est extrêmement soluble dans l'eau.

M. ROBERT, Coordination quartier Ouest

Informe que la Fédération départementale de pêche fait effectuer des analyses de la jalle.

Mme ALLAUX, DREAL UD 33

Ajoute que l'étude d'impact a tenu compte des normes environnementales concernant la préservation des amphibiens et des espèces. L'étude d'impact est un document public consultable sur demande à la DREAL.

Mme LACAZEDIEU, Mairie de Saint-Médard-en-Jalles

Souhaite avoir des précisions sur la quantité de déchets pyrotechniques.

M. ANGER, ArianeGroup

Répond qu'il est fait en sorte de produire le minimum de déchets, notamment au bénéfice de la rentabilité économique. Tous les déchets générés sont traités depuis six ans par voie biologique ou le seront par le pilote de traitement par oxydation hydrothermale. Seuls des déchets non compatibles avec le traitement biologique font l'objet de brûlage.

Mme ALLAUX, DREAL UD 33

Précise qu'une résorption a été opérée sur les stocks historiques.

M. MANGON, Maire de Saint-Médard-en-Jalles

Informe que le démantèlement des bâtiments a été géré.

Mme MARRAUD, ArianeGroup

Précise qu'Ariane 6 n'impacte l'établissement de Saint-Hélène que par le stockage de perchlorate d'ammonium puisque le propergol n'est pas produit sur le site.

M. DELESTRE, SEPANSO

Souhaite connaître l'évolution de la quantité de déchets brûlés, à la fois pour les produits propergol composites et pour les produits propergol homogènes.

M. DELESTRE souhaite aussi connaître l'évolution des quantités globales de produits pyrotechniques présents sur le site et savoir si cela induit un niveau de risque.

M. ANGER, ArianeGroup

Répond que la quantité de déchets n'évolue pas sensiblement.

Mme ALLAUX, DREAL UD 33

Précise que des données avaient été communiquées lors des CSS précédentes. Les résultats présentaient une stagnation.

M. DELESTRE, SEPANSO

Précise ne pas faire référence aux quantités produites, mais stockées.

M. ANGER, ArianeGroup

Informe que les quantités stockées sont cadrées par l'arrêté préfectoral.

Mme ALLAUX, DREAL UD 33

Ajoute qu'au regard de la quantité de produits pyrotechniques stockés, l'établissement est classé Seveso seuil haut. L'activité pyrotechnique est cependant très réglementée et fait l'objet d'une surveillance par la DREAL et l'exploitant.

Le principe est de disperser les quantités de produits dans un grand nombre de bâtiments sur un vaste périmètre pour limiter les risques. La principale mesure de sécurité est le timbrage, consistant en la quantité maximale de produits

pyrotechniques stockable par bâtiment. Ces données sont incluses dans une annexe de l'arrêté préfectoral volontairement confidentielle pour raison de sécurité.

A l'intérieur des bâtiments, des mesures de découplage sont appliquées pour assurer la protection du personnel.

M. ROBERT, Coordination quartier Ouest

Demande quelles sont les mesures pour le transport des produits.

M. ANGER, ArianeGroup

Indique qu'une autorisation de transport de matières dangereuses (TMD) est requise.

- **Roxel/ArianeGroup**

M. CADILLON, ROXEL

Présente l'activité de fabrique de propergol du site ainsi que les actions réalisées pour la prévention des risques pour un coût proche de 9 millions d'euros.

- **Site de Candale/ArianeGroup**

M. FOUCARD, ArianeGroup

Présente le site de Candale.

Mme VADIMON, ArianeGroup

Présente les décisions individuelles administratives de l'installation ainsi que l'actualité en matière de bilan des incidents et accidents, ainsi que de la performance environnementale du site.

M. MANGON, Maire de Saint-Médard-en-Jalles

Souhaite savoir si les processus d'élimination des déchets s'avèrent les mêmes que pour la branche des activités civiles d'ArianeGroup.

M. FOUCARD, ArianeGroup

Répond qu'effectivement, les processus d'élimination des déchets sont les mêmes.

Bilan des inspections par la DREAL

M. HERVES, DREAL UD 33

Rappelle le rôle d'inspection des installations classées sur les sites industriels et agricoles de la DREAL. Il s'agit de réduire les risques et nuisances afin, en premier lieu, de protéger les personnes, puis l'environnement et la santé publique.

M. HERVES présente le bilan des inspections par le Contrôle Général des armées et la DREAL.

M. DELESTRE, SEPANSO

Demande si la DREAL a rendu un avis sur l'arrêt d'exploitation de la barrière hydraulique pour les COHV.

M. HERVES, DREAL UD 33

Rapporte que la DREAL a participé à l'étude du dossier.

M. MANGON, Maire de Saint-Médard-en-Jalles

Rappelle que deux recommandations avaient été faites, dont le maintien du système et un suivi à effectuer.

M. HERVES, DREAL UD 33

Précise que dès qu'une modificaiton notable est effectuée, l'exploitant se doit d'informer la Préfecture et par là même la DREAL. Un porté à connaissance est instruit, puis un donner acte doit être rédigé à l'attention de l'exploitant.

M. DELESTRE, SEPANSO

Souhaite avoir les détails de la mise en demeure concernant les brûlages.

M. HERVES, DREAL UD 33

Informe que cette instruction avait été suivie par son prédécesseur en charge de l'ICPE, suite à une plainte d'un tiers auprès de la Préfecture. Une inspection avait été menée sur le site d'ArianeGroup sur la thématique du brûlage. Plusieurs écarts majeurs avaient été relevés. Il s'en était suivi une mise en demeure de l'exploitant de se mettre en conformité avec la réglementation. Les éléments fournis à ce jour indiquent qu'il a pris acte de cette mise en demeure et des conditions préalables à sa levée. Ce point sera vérifié lors de l'inspection du 4 octobre 2019.

Mme ALLAUX, DREAL UD 33

Ajoute qu'une divergence sur les conditions de brûlage était intervenue avec l'exploitant. Elles sont bornées par des conditions météorologiques qui n'avaient pas été complètement respectées suite à une interprétation trop souple de l'exploitant. La DREAL a notifié un écart par rapport aux préconisations et a demandé à ArianeGroup de durcir ses critères pour procéder à un brûlage. Cette procédure faisait suite à une plainte d'un joggeur qui avait constaté très tôt le matin un brûlage. Les divergences portaient sur la présence effective ou non d'un

brouillard.

M. ANGER, ArianeGroup

Précise que le brûlage est soumis à une procédure très stricte au regard des conditions météorologiques, notamment le sens du vent et l'humidité dans l'air. L'arrêté préfectoral stipule une interdiction d'effectuer du brûlage en présence de brouillard. Sur le lieu de brûlage, le brouillard n'était pas constaté. Les conditions météorologiques ont poussé le nuage au-dessus de la jalle, ce qui a occasionné une gêne pour le joggeur due au phénomène de condensation.

Pour autoriser un brûlage dans l'air, le seuil d'humidité maximale dans l'air a été diminué et le seuil minimal de vent augmenté afin d'assurer une dilution maximale. ArianeGroup va déplacer sa station météorologique pour obtenir des mesures à l'extérieur de la zone de brûlage pour fiabiliser les données au maximum.

Mme ALLAUX, DREAL UD 33

Rapporte que le brouillard n'était pas présent sur la zone brûlage, mais aux abords. En outre, il n'existait pas chez l'exploitant un suivi très strict des conditions de brûlage.

M. ROBERT, Coordination quartier Ouest

Questionne la possibilité d'effectuer les brûlages la nuit, car cela serait moins visible et donc moins inquiétant.

M. ANGER, ArianeGroup

Indique que les brûlages interviennent si possible très tôt le matin.

M. MANGON, Maire de Saint-Médard-en-Jalles

Rapporte avoir constaté des brûlages à 10h00 le matin.

M. ROBERT, Coordination quartier Ouest

Confirme avoir vu, en novembre 2018, un nuage sur les quartiers Ouest identifiable comme issu d'un brûlage.

Mme ALLAUX, DREAL UD 33

Informe que les brûlages en journée ne sont pas interdits, mais dépendent des conditions météorologiques. Il faut en effet tenir compte de l'obligation d'éliminer les déchets avant le terme du délai réglementaire.

M. POIRIER, Coordination Centre

Souhaite savoir si les inspections de la DREAL sont programmées.

M. HERVES, DREAL UD 33

Répond que les inspections de la DREAL sont programmées ou inopinées.

M. ANGER, ArianeGroup

Confirme avoir reçu une visite inopinée sur les sites de Saint-Hélène et de Saint-Médard-en-Jalles en 2018.

Mme ALLAUX, DREAL UD 33

Ajoute que peu de visites inopinées ont lieu. La politique du ministère de la Transition écologique et solidaire est d'alléger les processus d'instruction pour permettre à la DREAL de se rendre sur le terrain. Il est bien que l'exploitant soit présent lors d'une visite pour la remise des documents.

Des inspections inopinées plus courtes seront intercalées entre deux inspections programmées. Cela renforcera la crédibilité des contrôles. La DREAL fait cependant confiance aux exploitants quant au respect des arrêtés préfectoraux.

M. ROBERT, Coordination quartier Ouest

Interroge la présence d'un réseau piézométrique sur le site de Sainte-Hélène.

M. ANGER, ArianeGroup

Répond que le site de Saint-Hélène a fait l'objet d'une étude complète des pollutions historiques. Un réseau de surveillance allégé est présent, car l'impact des activités est nul.

Mme DÉJEAN, ARS DD33

Précise que le projet de « Champ captant des Landes du Médoc » prévu pour alimenter Bordeaux Métropole ne se situe pas sur le même partage d'eau.

Mme ALLAUX, DREAL UD 33

Ajoute que la DREAL a commandé des études rapportant quelques zones polluées par des éléments pyrotechniques, mais très diffuses et non alarmantes.

Autres sujets

M. VINCENT, 1er adjoint Mairie Saint-Hélène

Souhaiterait bénéficier d'une information sur les dates de brûlage.

M. MANGON, Maire de Saint-Médard-en-Jalles

Désire connaître les dates de brûlage.

M. ANGER, ArianeGroup

Confirme que des brûlages interviennent plusieurs fois par semaine, quand les conditions sont favorables.

Mme ALLAUX, DREAL UD 33

Propose de diffuser aux participants à la CSS les données sur les brûlages, ainsi que l'étude rapportant l'absence de risque sanitaire, ainsi que les projets développés par Ariane Group pour substituer d'autres techniques alternatives aux brûlages

11 heures 38 Clôture de la réunion.

Commission de suivi de site

Établissements situés sur les communes de Saint-Médard-en-Jalles et Sainte-Hélène

Réunion du 2 octobre 2019

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Ordre du jour

1. **Bilan de l'activité des établissements et nouveaux projets** (par les exploitants)

2. **Bilan des inspections** (par le Contrôle Général des armées et la DREAL)

3. **Autres sujets** à l'initiative des participants

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Rappel : rôle de l'inspection des installations classées

Police environnementale des établissements industriels et agricoles : **agents assermentés de l'État** sous l'autorité du Préfet.

Prévenir et réduire les dangers et nuisances, afin de protéger les personnes, l'environnement et la santé publique.

3 grands axes :

- l'**encadrement réglementaire** : instruire les dossiers de demande d'autorisation et proposer l'autorisation ou le refus de fonctionnement d'une installation, proposer des prescriptions pour son fonctionnement, instruire les dossiers de cessation d'activité...
- la **surveillance** des installations classées : visites d'inspection, examen des rapports remis par des organismes vérificateurs externes, analyse des procédures de fonctionnement et d'études remises par l'exploitant, sanctions,…
- l'**information** auprès des exploitants et du **public**.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

ARIANEGROUP Sainte-Hélène

Dossiers

2 modifications non substantielles de site (sans augmentation de capacité) :

- Prolongation du stockage temporaire en conteneur maritime dans l'attente de constructions remplaçant les bâtiments historiques.
- Construction d'un nouveau bâtiment de stockage de perchlorate d'ammonium.

1 modification en cours d'étude :

- Construction de 2 nouveaux bâtiments de stockage de perchlorate d'ammonium.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

ARIANEGROUP Sainte-Hélène

Inspection : 2 mai 2019

Thématiques de l'inspection :

- Suites de l'inspection de 2018
- Rejets atmosphériques
- Installations électriques

Constats :

- Aucune non-conformité relevée
- 6 remarques portant principalement sur l'aspect documentaire et les dispositions constructives : toutes ont été prises en compte par l'exploitant.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

ARIANEGROUP Saint-Médard

Dossiers

1 modification non substantielle autorisée :

- Arrêt de la barrière hydraulique sur les COHV du bâtiment CCT 2

1 modification en cours d'étude :

- Changement d'origine des déchets pour l'oxydateur super-critique

1 évolution réglementaire :

- Projet AP de réactualisation en cours : réduction des risques accidentels et des impacts chroniques, Prise en compte du REX accidents et incidents dont pollution de la Jalle, brûlage de déchets pyrotechniques

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

ARIANEGROUP Saint-Médard

Inspection : à venir le 4 octobre 2019

Thématiques de l'inspection :

- Suites de l'inspection de 2018
- Analyse des démarches de l'exploitant pour répondre à la mise en demeure du 21 février 2018 sur le brûlage
- Mesures de sécurité spécifiques de certains locaux

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

ROXEL Saint-Médard

Dossiers

2 modifications de site en cours d'étude:

- Création d'un bâtiment nommé RDO en remplacement d'un autre existant.
- Augmentation du stockage de galettes pré-essorées.

ROXEL Saint-Médard

Inspection : 15 mai 2019

Thématiques de l'inspection :

- Suites de l'inspection de 2018
- Suivi de la mise en demeure du 11 juin 2018 sur les installations électriques
- Destruction des déchets de galette en provenance de Suède

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

ROXEL Saint-Médard

Inspection : 15 mai 2019

Constats :

- Concernant la mise en demeure, il restait une non-conformité à lever au jour de l'inspection.
- 1 écart majeur : La mise en place d'un système de pulvérisation d'eau automatique à l'intérieur du bâtiment S.
  - L'exploitant ayant rapidement réagi pour lever cet écart (mise en place du système le 21 juin 2019), la mise en demeure n'a pas été proposée à Mme La Préfète
- 2 écarts simples portant sur le périmètre de vérification des installations électriques et l'absence de dispositif automatique d'obturation sur les orifices d'écoulement issus du bassin de confinement associé au bât. S.
- 11 remarques portant essentiellement sur des dispositions de protection contre l'incendie. Toutes ont été prises en compte sauf une concernant la conformité des bornes incendies : sur 109 bornes, 13 sont toujours indisponibles (sans que cela affecte la défense contre l'incendie du fait de la présence de bornes en fonctionnement à moins de 100 m). Elles font l'objet d'un plan d'actions spécifique.

FIN

CONSTRUISONS ENSEMBLE
LA DÉFENSE DE DEMAIN

BILAN ANNUEL COMISSION DE SUIVI DE SITES

02/10/2019

DGA

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES ARMÉES

SOMMAIRE

- BILAN du SGS

- organisation et formation
- maitrise des procédés, maitrise d'exploitation
- conception et gestion des modifications
- gestion des situations d'urgence
- gestion du retour d'expérience
- surveillance des performances

- ACTIONS DE PREVENTION DES RISQUES

- INSPECTIONS ET AUDITS HSE

BILAN SGS

- **Organisation:**

- Sous Direction Gestion Modernité SDGM intégrant un pôle PSE 3 départements Pyrotechnie Sécurité Environnement. Frédéric GALICHON chargé de protection de l'environnement du site Gironde de DGA EM et Nathalie FLORETTE adjointe au chargé de protection de l'environnement du site Gironde de DGA EM.

- **Formations 2018**

- **98 séances de sensibilisation** nouveaux arrivants et sociétés extérieures 492 personnes.

- **Trimestrielle sécurité pyrotechnique** : 4 x 1h30 pour 100 personnes.

- **Plan de prévention**

- **78** plans de prévention réalisés

BILAN SGS

- **Maîtrise des procédés, maîtrise d'exploitation:**
- Fonctionnement sous autorisation d'exploiter avec **prescriptions techniques à respecter**
- **Rédaction d'AST** prenant aussi en compte les risques HST et ENV
- **Habilitations des personnels** adaptées à leurs postes
- **Liste des ACD** existante et validée par RRC
- Logiciel de suivi **des stocks pyrotechniques**
- Audits internes et inspection
- **CVPO**: 875 éléments suivis (pression, électricité et levage)

BILAN SGS

- **Conception et gestion des modifications:**

- Rédaction d'AST prenant en compte aussi les risques **HST et ENV**, anticipation permettant les vérifications nécessaires avant la réalisation de la modification
- **Procédure pour les installations nouvelles ou modifications notables** avec prise en compte des exigences réglementaires et conséquences sur l'extérieur: **validation par expert + direction.**

BILAN SGS

- **Gestion des situations d'urgence:**

- POI mis à jour en 2019 – Pas de PPI (demande via CGA)

- Moyens d'intervention propres + prestation de secours et de sécurité incendie assurée H24 par prestataire avec ses moyens

- **Utilisation de portatifs** radio géolocalisés en zone Pyrotechnique

- Exercices:

31/01/2018 Intrusion au P24

17/04/2018 Pollution liquide entre le D4 et le D4a

18/06/2018 Fumée se dégageant d'une armoire électrique située dans la chaufferie du banc SESAME.

BILAN SGS

- **Gestion du retour d'expérience:**

- Veille des accidents pyrotechniques:

Participation aux différents réseaux pyrotechniques

Mise à jour des documents de sécurité

- Double CHSCT + commission militaire

7 réunions en Spécial Local en 2018

4 réunions en Local 2018

7 Commission Consultative d Hygiène et de prévention des Accidents (militaires)

- 2 accidents du travail avec arrêts en 2018

Manutention: lésion dos (lombalgie 7 jours)

Manutention: lésion pied (entorse cheville 4 jours)

BILAN SGS

- **Surveillance des performances:**

- **11 visites** du CHSCT et CCHPA en 2018

- **Fonctionnement avec un responsable par installation** et un système de passation interne pour chaque essai réalisé sur le site

- **Toutes les barrières** de prévention et de protection sont contrôlées systématiquement avant chaque essai.

ACTIONS DE PRÉVENTION DES RISQUES

- **Remise à hauteur de l'ensemble des protections foudres** des derniers bâtiments du site Gironde. **715 K€.**
- **Surveillance des eaux souterraines** (exploitation des piézomètres) suivi semestriel réalisé en 2018 (hautes eaux et basses eaux). **265 K€.**
- **Sécurisation des accès. 1600 K€.**

INSPECTIONS ET AUDITS PSE

- Inspection ITA/CGA février 2019.
- Audit de suivi ISO 14001 mars 2019 par LRQA.
- Inspection Directeur DGA EM mars 2019.
- Audit DGA/DT/BMR avril 2019.
- Inspection IPE prévue du 7 au 8 octobre 2019.
- Inspection IIC/CGA prévue du 16 au 18 octobre 2019.

Merci pour votre attention

INFORMATION CSS
(ART. 6 DE L'ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 24/04/2013)

ETABLISSEMENT DE SAINT MÉDARD

02/10/2019 – Mairie de Saint Médard en Jalles

01 ACTIONS ET COUTS 03

ACTIONS PREVENTION SSE 04

RESULTATS SCWO 05

ARRET BH ZONE G 06

QUALITÉ DE LA JALLE 07

02 BILAN DU SGS 08

03 DECISIONS ADMINISTRATIVES 10

04 ACCIDENTS/INCIDENTS 12

REJETS D'EAUX PERCHLORATEES 13

05 PROJETS 15

STOCKAGES DE SH 16

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP SAS – ALL RIGHTS RESERVED.

01

ACTIONS REALISEES POUR LA PREVENTION DES RISQUES ET LEUR COÛT

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP SAS – ALL RIGHTS RESERVED.

ACTIONS REALISEES POUR LA PREVENTION DES RISQUES ET LEUR COÛT

Actions en faveur de la sécurité sur 2018-2019 : 1 914 k€

- Reconfiguration des dépôts de perchlorate d'ammonium à SH
- Protections collectives
- Désamiantages

Actions en faveur de l'environnement 2018-2019 : 1 910 k€

- Station d'épuration des eaux usées (filtres plantés de roseaux)
- Programme énergie
- Pilote de traitement hydrothermal

Total Actions de Prévention SSE : 3 829 k€ (hors couts récurrents)

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP SAS – ALL RIGHTS RESERVED.

ACTIONS REALISEES POUR LA PREVENTION DES RISQUES

Installation d'un pilote de traitement par oxydation hydrothermale

- Procédé d'oxydation d'une matière en mélange avec de l'eau, dans les conditions de supercriticité de l'eau (Gamme 250 bar / 580°C)
- Test de destruction des déchets pyrotechniques non compatibles avec l'extraction et le traitement biologique (Nitrocellulose, propergol composite, pastilles) – inscrit dans le programme de substitution des brulages à l'air libre
- Réduction potentielle des brulages si les tests et l'industrialisation sont concluants
- **Premiers résultats**

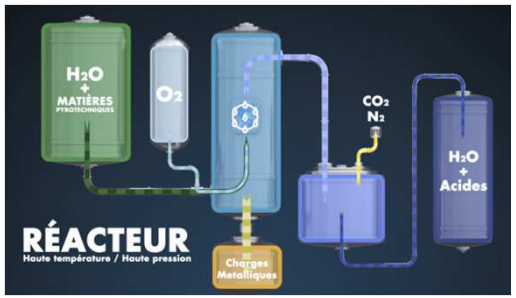

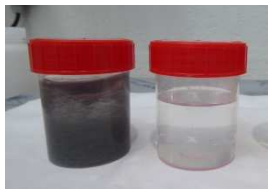

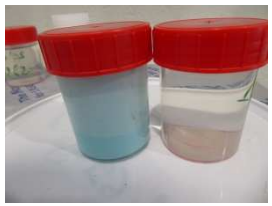

	Débit de traitement		Taux de conversion DCO
	Total	Produit pyrotechnique	
	CONFIDENTIEL		

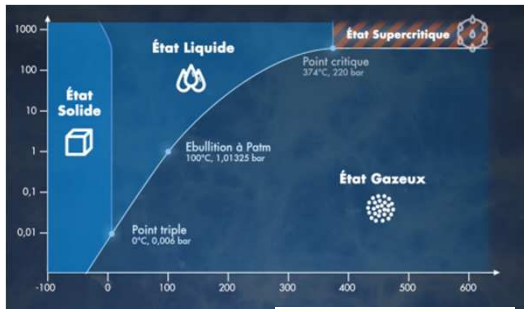

Poursuite des études et d'essais sur d'autres produits

Projet cofinancé par la Région Nouvelle-Aquitaine

RÉGION Nouvelle-Aquitaine

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP SAS – ALL RIGHTS RESERVED.

ACTIONS REALISEES POUR LA PREVENTION DES RISQUES

Arrêt d'exploitation de la barrière hydraulique de la zone G (atelier CCT2) dans les nappes du quaternaire et du miocène

1.Zone source à environ 1,5 km de la galerie Miocène de Caupian (récepteur le plus sensible en aval).

2.Depuis mi-2013, extraction d'environ 6,6 tonnes de composés organo-halogénés volatils (COHV) - taux de résorption de la zone source estimé à environ 90%.

3.Concentrations résiduelles en COHV restent présentes dans 4 puits sur 15 ayant servi au pompage des eaux souterraines dans la formation du Plioquaternaire qui est épaisse (environ 17 m) et argileuse au droit du bâtiment CCT2.

→Etanchéité verticale et horizontale / isolation du Quaternaire/Miocène

→ Bilan technico économique défavorable à la continuité d'exploitation (débit d'extraction très faible)

4.En aval de la barrière hydraulique du CCT2, concentrations en COHV nettement résorbées

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP SAS – ALL RIGHTS RESERVED.

ACTIONS REALISEES POUR LA PREVENTION DES RISQUES

Arrêt d'exploitation de la barrière hydraulique de la zone G (atelier CCT2) dans les nappes du quaternaire et du miocène

5.Test d'arrêt du traitement sur l'année 2018 n'a pas mis en évidence de remontée significative ou de rebond des concentrations dans cet ouvrage où les concentrations en COHV restent limitées entre 1 et 2 mg/l dont un tiers de Cis-DCE.

→ Il apparaît donc que le traitement mis en œuvre a permis de traiter la zone source au CCT2 et d'extraire les COHV de celle-ci dans la limite du possible.

→ Flux résiduel de COHV migrant vers l'aval d'environ 50 g/j (flux faible) – dégradation naturelle + BH du CLV et de la zone PA en aval

→ Pas de rebond des concentrations dans la nappe du Miocène en aval du CCT2, attestant de la pérennité du traitement mis en œuvre.

→ La dégradation naturelle, déjà engagée au droit du CCT2, permettra de résorber ce flux résiduel.

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP SAS – ALL RIGHTS RESERVED.

ACTIONS REALISEES POUR LA PREVENTION DES RISQUES ET LEUR COÛT

Suivi du Perchlorate (concentration en µg/l) dans la Jalle au niveau du Pont Rouge (moyennes annuelles)

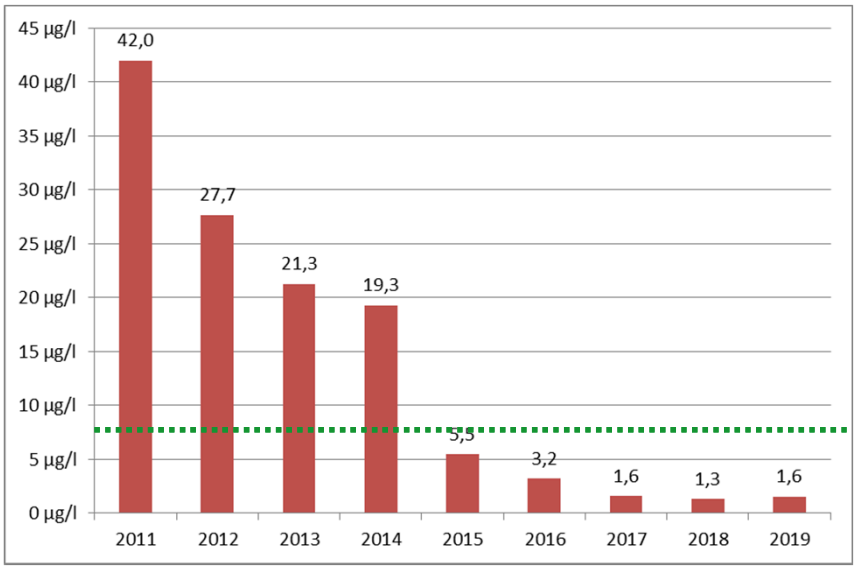

- 2011 : moyenne à 42 µg/l
- 2012 : moyenne à 28 µg/l
- 2013 : moyenne à 21 µg/l
- 2014 : moyenne à 19,3 µg/l (~ 3,3 kg/j)
- 2015 : moyenne à 5,5 µg/l (~ 0,7 kg/j)
- 2016 : moyenne à 3 µg/l (~ 0,5 kg/j)
- 2017 : moyenne à 1,6 µg/l (~ 0,16 kg/j)
- 2018 : moyenne à 1,3 µg/l (~ 0,28 kg/j)
- 2019 (fin septembre) : moyenne à 1,6 µg/l

Objectif : <7 µg/l (0,9 kg/j) atteint depuis 2015

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP SAS – ALL RIGHTS RESERVED.

02

BILAN DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SECURITE

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP SAS – ALL RIGHTS RESERVED.

BILAN DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SECURITE

SGS

Vérification du Système de Gestion de la Sécurité (SGS) à travers une Revue de Direction annuelle au titre de l'année 2018 (mars 2019). Examen de la conformité, de la mise en œuvre et de l'efficacité du SGS en matière de :

- Formation
- Identification et évaluation des accidents majeurs
- Maîtrise des procédés et de leur exploitation
- Gestion des modifications
- Gestion des situations d'urgence
- Gestion du retour d'expérience
- Contrôle des systèmes de gestion de la sécurité

COMITE DE SITE ARIANEGROUP/ROXEL

- Réunion d'échange réalisée en septembre et décembre 2018, mars et juin 2019
- Convention de site mise à jour le 12/07/2019

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP SAS – ALL RIGHTS RESERVED.

03

DECISIONS INDIVIDUELLES ADMINISTRATIVES DE L'INSTALLATION

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP SAS – ALL RIGHTS RESERVED.

DÉCISIONS INDIVIDUELLES ADMINISTRATIVES DE L'INSTALLATION

Saint Médard

- 05/04/2019 – Inspection DREAL sur la sureté des dépôts pyrotechniques

Sainte Hélène

- 02/05/2019 – Inspection DREAL sur l'application de l'AP du 27/04/2018

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP SAS – ALL RIGHTS RESERVED.

04

COMPTE RENDU DES ACCIDENTS ET INCIDENTS

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP SAS – ALL RIGHTS RESERVED.

COMPTE RENDU DES ACCIDENTS ET INCIDENTS

Incident du 26/07/19 – Rejet de perchlorate en Jalle (50 µg/l le 26/07)

- Très fortes précipitations entrainant le débordement de la cuve enterrée de collecte des eaux souillées du secteur CEP
- Défaut d'étanchéité du collecteur d'eaux pluviales souillées du secteur PA
- Actions principales correctives :

1) au secteur PA : renforcer la capacité et la robustesse du dispositif en agrandissant et obturant le regard de pompage, en doublant les pompes de relevage. Cette partie du projet sera réalisée en 2020 dans le cadre de la fiabilisation globale de l'installation. La consultation des entreprises est en cours.

2) au secteur CEP : installer un bassin d'écrêtage en cas d'orage en aval du secteur (tranche 2/2). Au préalable, il est nécessaire de détourner les eaux pluviales arrivant de l'amont du CEP pour éviter de surcharger ce bassin (tranche 1/2). La tranche 1 sera menée en 2020. La tranche 2 est prévue en 2021.

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP SAS – ALL RIGHTS RESERVED.

COMPTE RENDU DES ACCIDENTS ET INCIDENTS

Incident du 21/09/19 – Rejet de perchlorate en Jalle (48 µg/l le 22/09)

- Défaut d'étanchéité du collecteur d'eaux pluviales souillées du secteur PA : perte de pression dans l'obturateur gonflable de l'égout
- Action principale corrective mise en œuvre : remplacement du ballon par une obturation définitive du réseau
- Action en cours :

renforcer la capacité et la robustesse du dispositif en agrandissant et obturant le regard de pompage, en doublant les pompes de relevage. Cette partie du projet sera réalisée en 2020 dans le cadre de la fiabilisation globale de l'installation. La consultation des entreprises est en cours.

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP SAS – ALL RIGHTS RESERVED.

COMPTE RENDU DES ACCIDENTS ET INCIDENTS

A titre de comparaison, ces pics exceptionnels sont de l'ordre de grandeur des moyennes observées en Jalle jusqu'en 2015.

Les valeurs de référence concernant l'impact sanitaire et environnemental de l'ion perchlorate sont les suivantes :

	Impact environnemental	Impact sanitaire (eau potable)
Rejet ponctuel	CL/CE50 invertébré : 66 mg/l CL/CE50 algue : > 500 mg/l	Pas de valeur connue
Rejet chronique	Valeur retenue pour les espèces présentes dans la Jalle : 5 µg/l	Recommandations du Ministère de la Santé : Adultes et enfants de plus de 6 mois : pas de restriction Femmes enceintes et allaitantes : 15 µg/l Enfants de moins de 6 mois : 4 µg/l

Aussi, compte tenu des concentrations et des effets connus de cette substance, nous estimons qu'aucune conséquence n'est à redouter.

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP SAS – ALL RIGHTS RESERVED.

05
PROJETS

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP SAS – ALL RIGHTS RESERVED.

PROJETS

Réorganisation des dépôts de perchlorate d'ammonium (PA) à Sainte Hélène

- Evolution de la demande en PA pour Ariane 6 (1er lancement en 2020)
- Réorganisation des dépôts dans le secteur sud ouest du site par la construction de :
  - 1 bâtiment de stockage de PA et une dalle de stockage de containers maritimes (Tranche 1 en 2018-2019)
  - 2 bâtiments de stockage (PA et Al) (Tranche 2 en 2019-2020)

- Pas d'augmentation en net de la quantité stockée (plusieurs bâtiments ne seront plus exploités)
- **Travaux étalés sur 2018-2020**

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP SAS – ALL RIGHTS RESERVED.

Information CSS

(art. 6 de l'arrêté préfectoral du 24/04/2013)

Du 02 octobre 2019

ROXEL

ETABLISSEMENT SUD

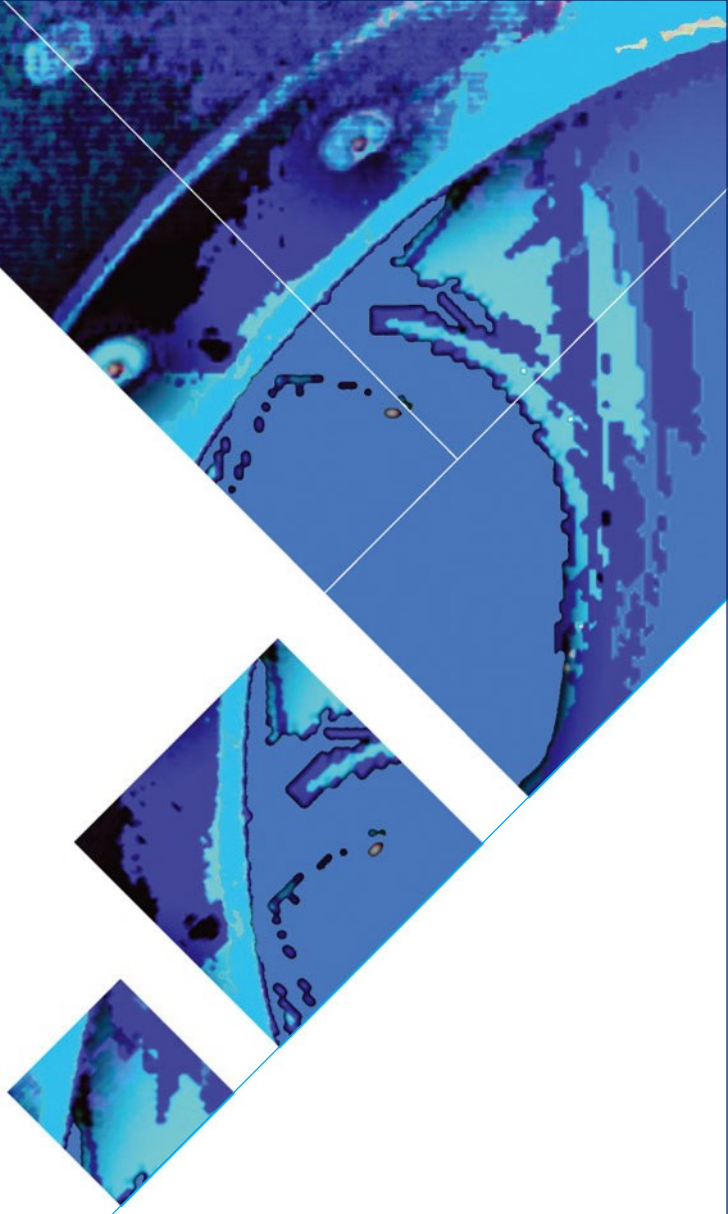

Roxel
Propulsion systems

This document is the property of Roxel and must not be copied, reproduced, duplicated nor disclosed to any third Party, nor used in any manner whatsoever without prior written consent of Roxel. © Roxel 2008

Sommaire

1. HISTORIQUE ET ACTIVITÉS DU SITE
2. ACTIONS REALISEES POUR LA PREVENTION DES RISQUES ET LEUR COÛT
3. BILAN DU SYSTÈME DE GESTION DE LA SECURITE
4. COMPTE-RENDU DES INCIDENTS ET ACCIDENTS
5. DECISIONS INDIVIDUELLES ADMINISTRATIVES DE L'INSTALLATION
6. PROJETS

This document is the property of Roxel and must not be copied, reproduced, duplicated nor disclosed to any third Party, nor used in any manner whatsoever without prior written consent of Roxel. © Roxel 2008

1. HISTORIQUE ET ACTIVITÉS DU SITE

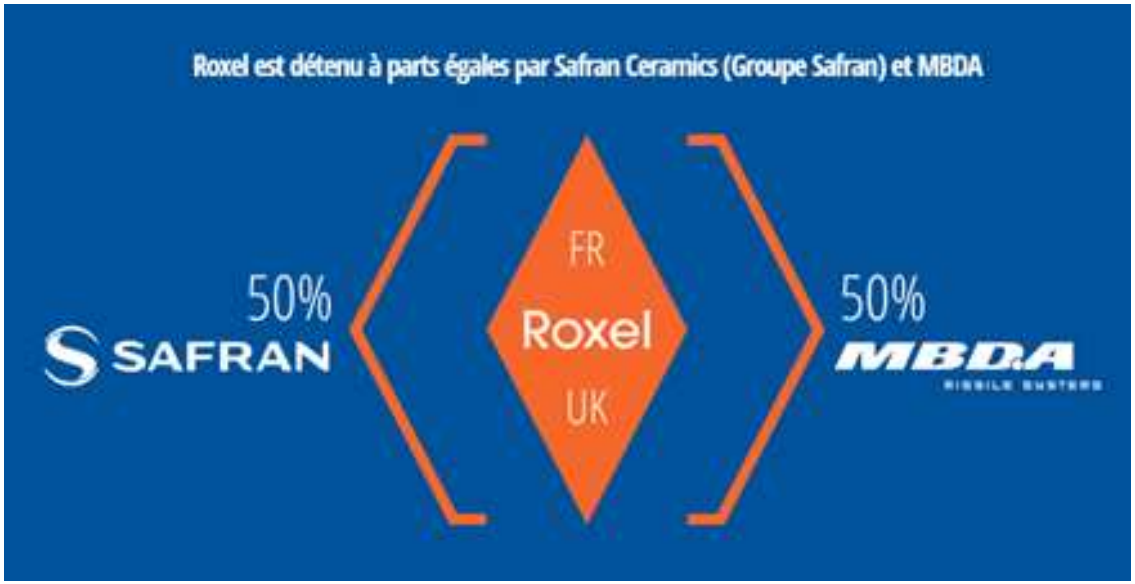

- Étude et conception de moteurs-fusées à propulsion solide
- Fabrication et implémentation de différents types de propergols (composites, double base extrudés sans solvant (EDB))
- Centre d'essais, intégration (roquettes et booster de drones)
- Fabrication et contrôle de protections thermiques et d'inhibiteurs
- Étude, conception et fabrication d'allumeurs

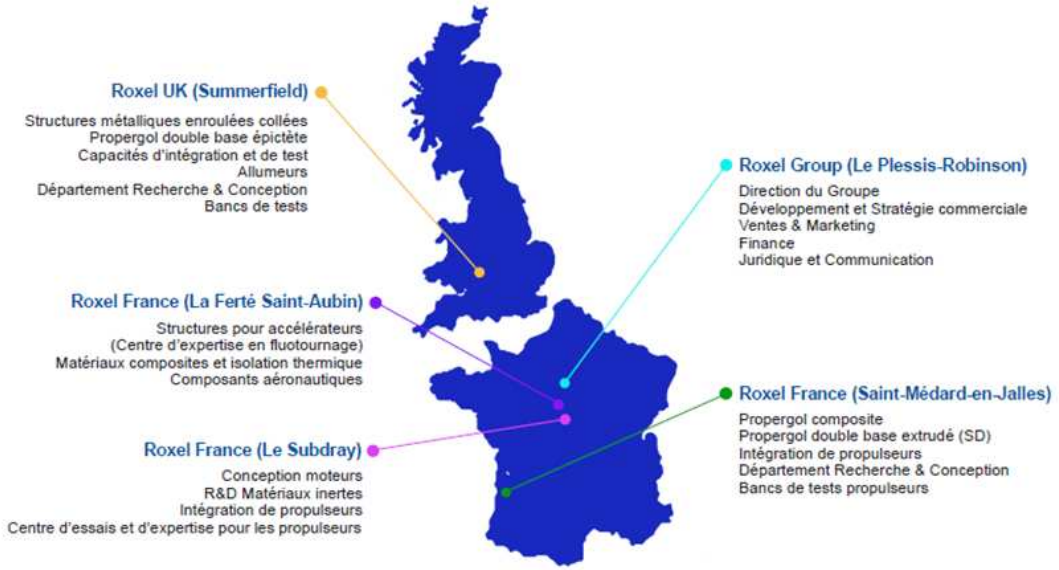

This document is the property of Roxel and must not be copied, reproduced, duplicated nor disclosed to any third Party, nor used in any manner whatsoever without prior written consent of Roxel. © Roxel 2008

1. HISTORIQUE ET ACTIVITÉS DU SITE

Site SEVESO seuil Haut

Site partagé avec ArianeGroup par convention d'exploitation.

Exploitation d'@ 150 bâtiments industriels sur 230 existants
→ Site de 450 Ha @30% de la surface du site exploitée par ROXEL

Production 2018 du site de SMD :

- Environ 100T de propergol composite
- Environ 80T de propergol homogène
- Environ 1500 essais de Tirs au banc

Effectifs du site : 270 personnes

Chiffre d'Affaire (ROXEL FR) 2018 : >110 M€

This document is the property of Roxel and must not be copied, reproduced, duplicated nor disclosed to any third Party, nor used in any manner whatsoever without prior written consent of Roxel. © Roxel 2013

2. Actions réalisées pour la prévention des risques et leur coût

NOM DU PROJET	Domaine SSE	Coût (K€)
Travaux de mise en sécurité site	Sécurité	204 000
Bassins de collecte des eaux d'extinction	Environnement	320 000
Pose de panneaux photovoltaïques	Environnement	86 000
Mise en conformité vis-à-vis de l'APC et des Etudes de Sécurité	Sécurité	200 000
Modernisation coulée/Démoulage	Sécurité	167 000
Modernisation Usine Composite	Santé/ Sécurité/Environnement	8 000 000

Montant global engagé en 2018: 8 977 K€ (hors couts récurrents)

This document is the property of Roxel and must not be copied, reproduced, duplicated nor disclosed to any third Party, nor used in any manner whatsoever without prior written consent of Roxel. © Roxel 2008

ACTIONS D'AMELIORATION ANNÉE 2018/2019 depuis dernier CSS

- Création de 2 bassins de collecte des eaux d'incendie

This document is the property of Roxel and must not be copied, reproduced, duplicated nor disclosed to any third Party, nor used in any manner whatsoever without prior written consent of Roxel. © Roxel 2008

ACTIONS D'AMELIORATION ANNÉE 2018/2019 depuis dernier CSS

- Couverture de 3 aires à déchets

This document is the property of Roxel and must not be copied, reproduced, duplicated nor disclosed to any third Party, nor used in any manner whatsoever without prior written consent of Roxel. © Roxel 2008

ACTIONS D'AMELIORATION ANNÉE 2018/2019 depuis dernier CSS

- Renforcement les moyens d'extinction des bâtiments

Création chemin d'accès pompiers

Borne incendie supplémentaire

This document is the property of Roxel and must not be copied, reproduced, duplicated nor disclosed to any third Party, nor used in any manner whatsoever without prior written consent of Roxel. © Roxel 2008

3. Bilan du Système de Gestion de la Sécurité

SGS:

Vérification de l'efficacité du Système de Gestion de la Sécurité à travers une Revue de Direction annuelle (27 mars 2019)

Pilotage du site pyrotechnique multi-exploitants

- **COMITE DE SITE Roxel/ArianeGroup**

Réunions d'échange réalisées en Septembre et décembre 2018, mars et juin 2019

- **CONVENTION DE SITE Roxel/ArianeGroup**

Mise à jour : 12 juillet 2019

Révision et mise à jour d'instructions et de consignes communes entre Roxel/ArianeGroup

This document is the property of Roxel and must not be copied, reproduced, duplicated nor disclosed to any third Party, nor used in any manner whatsoever without prior written consent of Roxel. © Roxel 2008

INCIDENTS MARQUANTS 2018/2019

Pas d'incident depuis dernier CSS

BILAN de l'INCIDENT du 07 juillet 2015

Mise en service du bâtiment du 1ier bâtiment de stockage des galettes avec automatisation du système de noyage du bâtiment

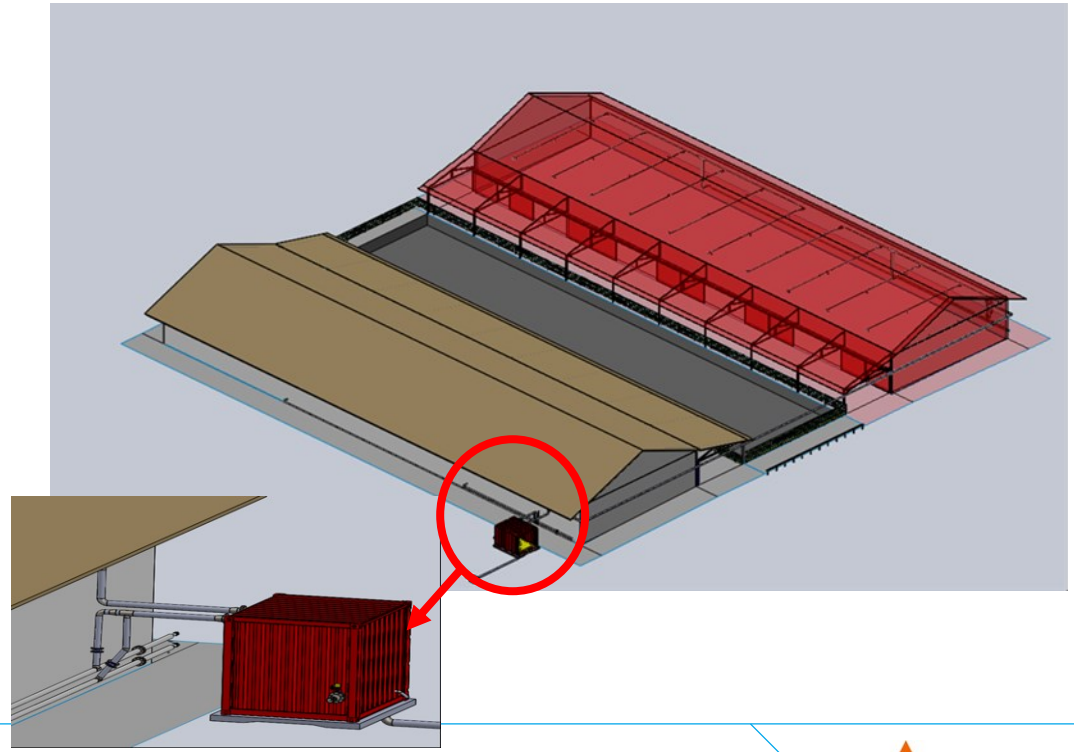

This document is the property of Roxel and must not be copied, reproduced, duplicated nor disclosed to any third Party, nor used in any manner whatsoever without prior written consent of Roxel. © Roxel 2008

BILAN de l'INCIDENT du 07 juillet 2015

Désamiantage du 2nd bâtiment de stockage des galettes

This document is the property of Roxel and must not be copied, reproduced, duplicated nor disclosed to any third Party, nor used in any manner whatsoever without prior written consent of Roxel. © Roxel 2008

Inspections DREAL

Année 2018/2019 depuis dernier CSS:

- **Inspection du 15 mai 2019:**

  « Respect des prescriptions de l'Arrêté Préfectoral complémentaire du 12 février 2018»

- **Mise en demeure du 11 juin 2018:**

  « Respect de la conformité électriques des bâtiments»

This document is the property of Roxel and must not be copied, reproduced, duplicated nor disclosed to any third Party, nor used in any manner whatsoever without prior written consent of Roxel. © Roxel 2008

Avancement du projet de modernisation usine composite

- Zone de malaxage:

  réception de 2 bâtiments et du poste de commande

- Zone de préparation des chargements:

  Démarrage du chantier VRD

- Zone de finition des chargements:

  Construction des 3 bâtiments

This document is the property of Roxel and must not be copied, reproduced, duplicated nor disclosed to any third Party, nor used in any manner whatsoever without prior written consent of Roxel. © Roxel 2008

Bâtiments malaxage

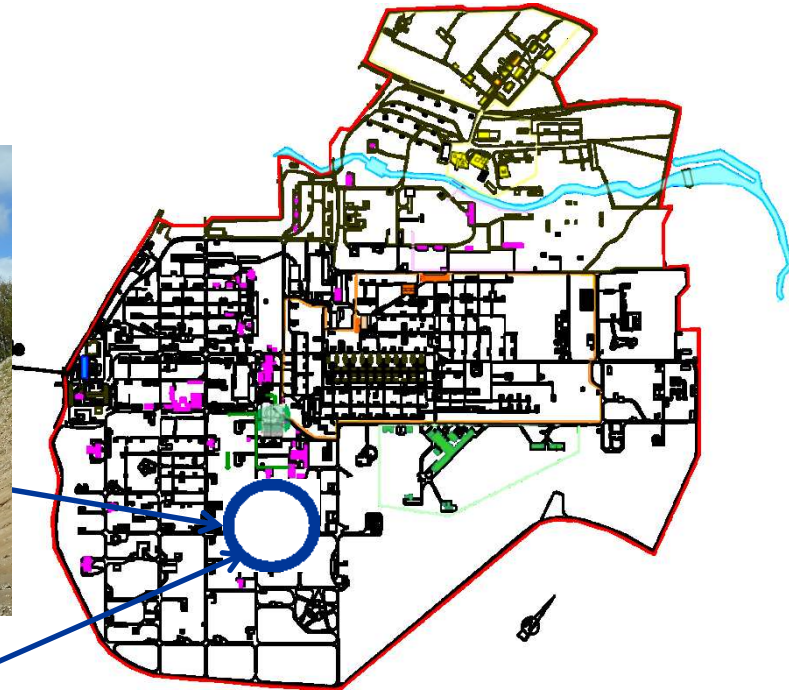

Réception des bâtiments de malaxage

Validation des équipements

This document is the property of Roxel and must not be copied, reproduced, duplicated nor disclosed to any third Party, nor used in any manner whatsoever without prior written consent of Roxel. © Roxel 2013

Bâtiments finition

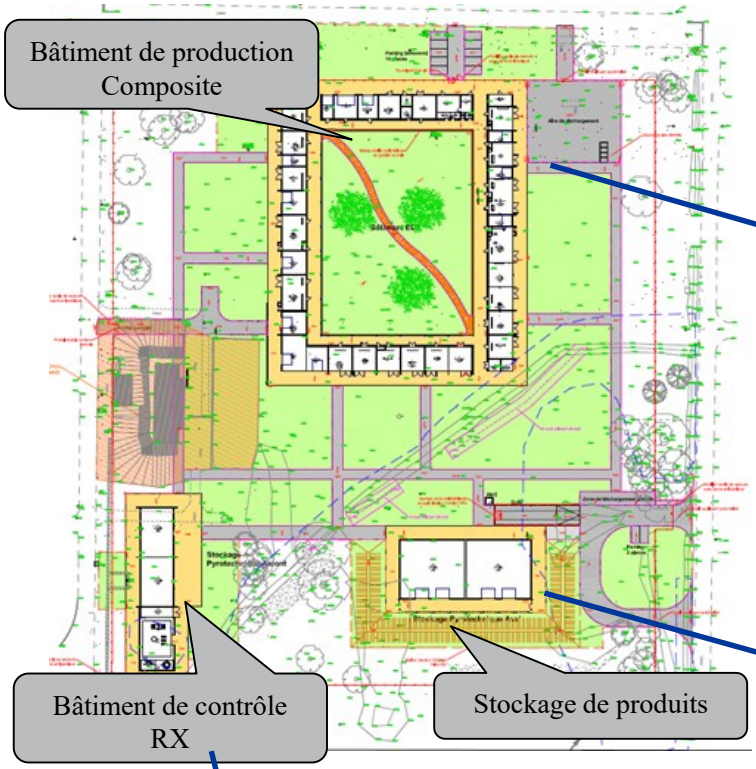

This document is the property of Roxel and must not be copied, reproduced, duplicated nor disclosed to any third Party, nor used in any manner whatsoever without prior written consent of Roxel. © Roxel 2013

Bâtiments Préparation des structures

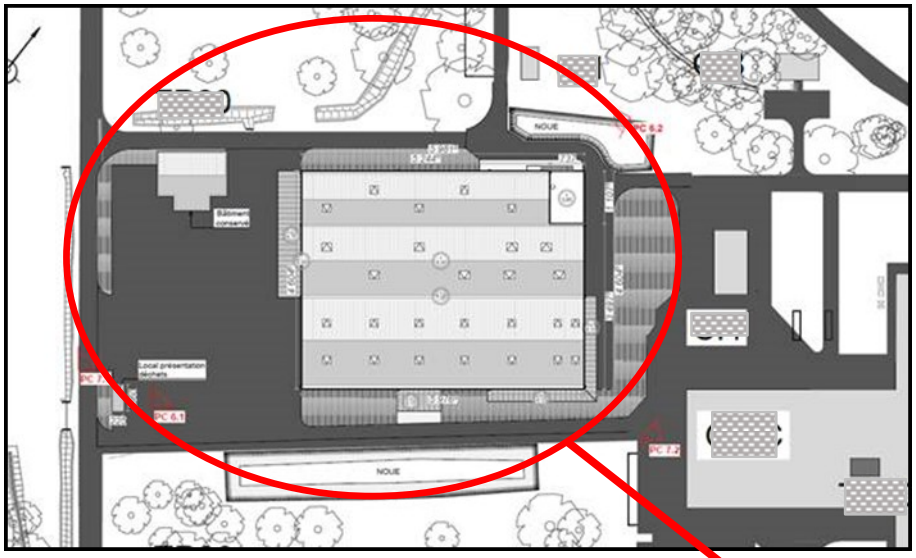

Démarrage du chantier de terrassement

This document is the property of Roxel and must not be copied, reproduced, duplicated nor disclosed to any third Party, nor used in any manner whatsoever without prior written consent of Roxel. © Roxel 2013

Merci de votre attention

This document is the property of Roxel and must not be copied, reproduced, duplicated nor disclosed to any third Party, nor used in any manner whatsoever without prior written consent of Roxel. © Roxel 2008

ACTUALITÉS SITE DE CANDALE
CSS DE SAINT-MÉDARD-EN-JALLES

Salle du conseil, Mairie de Saint-Médard-en-Jalles

02 Octobre 2019

ArianeGroup – Les Sites Girondins

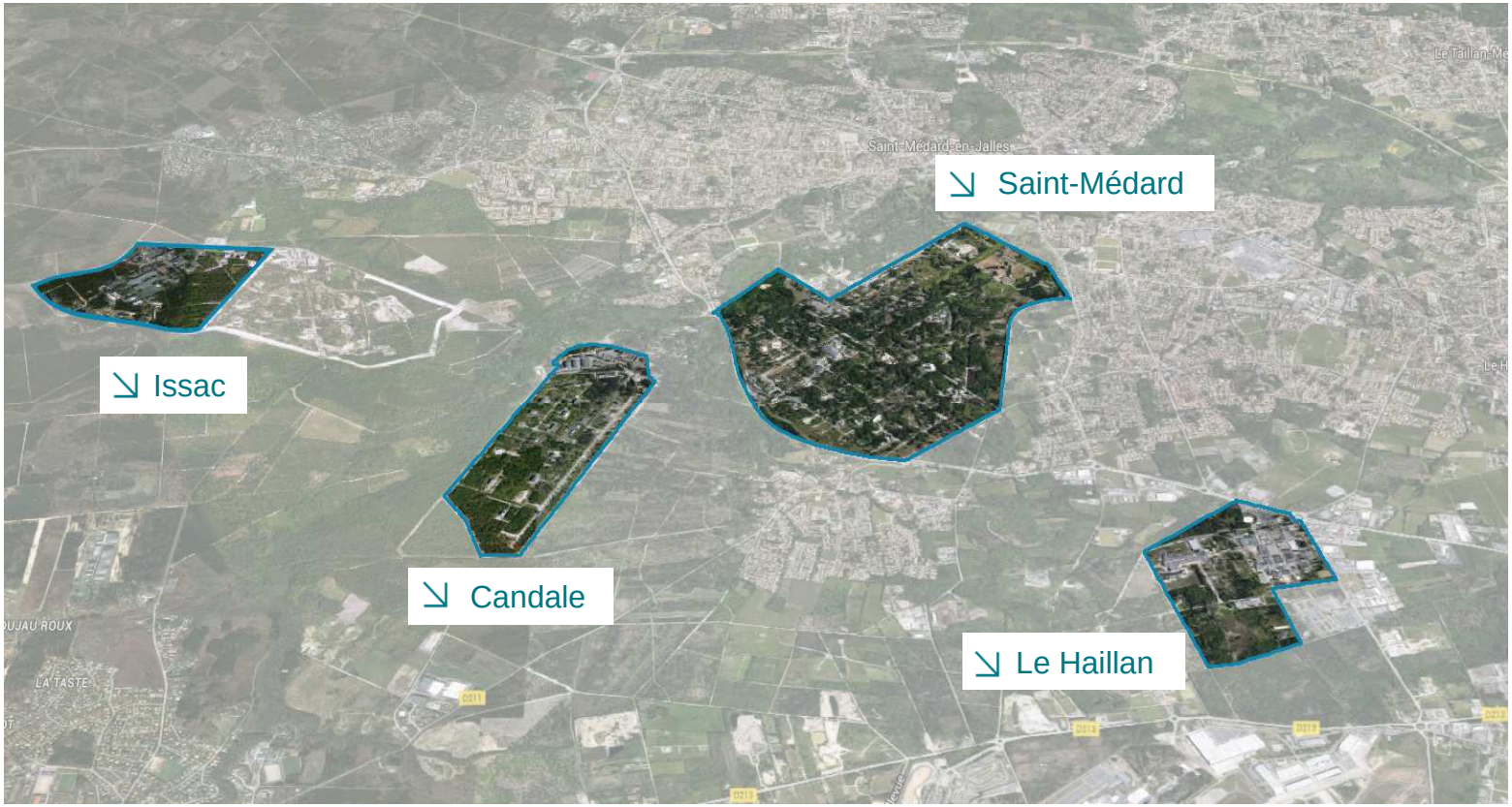

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP HOLDING – ALL RIGHTS RESERVED.

SOMMAIRE

PARTIE 1 Présentation du site de Candale

PARTIE 2 Décisions individuelles administratives de l'installation

PARTIE 3 Actualités du site

- Bilan des incidents / accidents
- Performance environnementale du site

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP HOLDING – ALL RIGHTS RESERVED.

PARTIE 01

PRÉSENTATION DU SITE DE CANDALE

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP SAS – ALL RIGHTS RESERVED.

Situation administrative du site de Candale

L'État est propriétaire (MinDef), Ariane Group permissionnaire par Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT) avec une convention d'application de l'AOT.

- Site mono-exploitant (ArianeGroup):
  - Gestion par convention d'occupation pour l'utilisation des bâtiments et des matériels par DGA EM
  - Co-activités en zone pyrotechnique gérées par un PC de Coordination Opérationnelle
- Classement opérations secrètes intéressant la défense nationale
- Site classé SEVESO seuil haut
- Timbrage total de 1 500 tonnes

220 hectares sous AOT et 60000 m² de bâti

- Effectif : environ 160 salariés

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OW
WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP HOLDING – ALL RIGHTS RESERVED.

Activités principales du site de Candale

Activité basée autour des moteurs pour missiles balistiques

- Assemblage / démontage mécanique des moteurs
- Stockage
- Préparation et expédition de transports pyrotechniques par route

- Produits pyrotechniques mis en œuvre = propergol dans les moteurs

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP HOLDING – ALL RIGHTS RESERVED.

PARTIE 02

DÉCISIONS INDIVIDUELLES ADMINISTRATIVES DE L'INSTALLATION

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP HOLDING – ALL RIGHTS RESERVED.

DÉCISIONS INDIVIDUELLES ADMINISTRATIVES DE L'INSTALLATION

Autorisation d'exploiter

- 14 Octobre 2014 : Obtention du Décret Ministériel d'Autorisation d'Exploiter

Inspection CGA

- Pas d'inspection du CGA sur l'année 2019
- Dernière inspection CGA/IIC (5 et 6 Février 2018) :
  - Aucune non-conformité identifiée,
  - Recommandations en cours de traitement (taux d'avancement environ 70%).
- Demande de cessation d'activités de 4 ICPE courant 2019 à la DMPA (copie CGA)

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP SAS – ALL RIGHTS RESERVED.

PARTIE 03
ACTUALITÉS DU SITE

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP SAS – ALL RIGHTS RESERVED.

BILAN DES INCIDENTS / ACCIDENTS

Bilan des incidents / accidents

- Pas d'incident / d'accident environnementaux depuis la dernière CSS

Faits marquants :

- 1 fait marquant en milieu pyrotechnique le 12/06/2019 : Incident mécanique sur un outillage utilisé sur un objet pyrotechnique

  ➔Conséquence matériel : localisée aux moyens

Bilan des Exercices

- Exercices POI : Montée en puissance du PC crise et manœuvre technique avec les équipes de secours d'ArianeGroup (Octobre 2018).

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP SAS – ALL RIGHTS RESERVED.

PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE DU SITE

Performance environnementale du site

- Amélioration continue des performances environnementales : consommation en baisse depuis 6 ans pour :

  - Eau,

  - Gaz,

  - Electricité.

- Contrôle des rejets aqueux et atmosphériques : en conformité avec les prescriptions techniques particulières du CGA

- Poursuite de l'exploitation du réseau piézométrique (12) sur 2018 / 2019 avec 2 campagnes de prélèvement (basses et hautes eaux) : RAS.

THIS DOCUMENT AND ITS CONTENTS ARE PROPERTY OF ARIANEGROUP.
IT SHALL NOT BE COMMUNICATED TO ANY THIRD PARTY WITHOUT THE OWNER'S WRITTEN CONSENT | ARIANEGROUP SAS – ALL RIGHTS RESERVED.